2026PS01 AAPC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MAPA
Services

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Ville de POURRIERES
Hôtel de ville - Place Jules Michel
83910 Pourrières
Tél : +33 498051170
Email : dqs@pourrieres.fr

OBJET DU MARCHE

MARCHÉ D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS POUR LA COMMUNE DE POURRIERES.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le présent dossier comprend : - 1 AE - 1 CCTP - Le RC - Les Statistiques sinistres – Le parc immobilier de la commune – Le questionnaire d'appréciation des risques.
Marché unique ordinaire

Mode d'attribution du marché : Marché unique

Des variantes seront-elles prises en compte ? Oui

*Durée du marché ou délai d'exécution :*48 mois

*Autres renseignements :*Le marché débutera à compter du 1er janvier 2027.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :
Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Ferme. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

JUSTIFICATIONS

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés aux articles R. 2142-1 et suivants. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; la déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux article L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du soumissionnaire, à savoir la société d'assurance candidate et l'intermédiaire qui la représente éventuellement, tels que par exemple : Le pouvoir de la personne habilitée à engager la Société portant le risque, ou, s'il s'agit d'un Agent Général, une copie de son mandat. Pour les intermédiaires, l'attestation d'inscription à l'ORIAS

PROCEDURES

Mode de passation : Procédure adaptée
Conditions de délai :
*Date limite de réception des offres :*05/11/2026 à 12H00
*Délai minimum de validité des offres :*120 jours

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre administratif
Ville de POURRIERES
Hôtel de ville - Place Jules Michel
83910 Pourrières
Tél : +33 498051170
Email : dqs@pourrieres.fr

Renseignements d'ordre technique
Cabinet AFC CONSULTANTS "Le Concorde"- 345 rue Pierre Seghers
84000 Avignon Mail : Contact@afc-Consultants.com Tél : +33 490898817